

## CALCUL DU MONTANT DES GARANTIES FINANCIERES AU TITRE DES RUBRIQUES 2711-E/2713-E/2714-E

Les Formules de calcul forfaitaire du montant de référence des garanties financières prévues à l'Annexe I de l'arrêté du 31 mai 2012 sont reprises dans les tableaux suivants :

### 1.1. Calcul de Me

Les déchets et leurs coûts de traitement sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les DEEE, les déchets triés au centre de transit (cartons, plastiques, papiers), les métaux ferreux et non ferreux ont une valeur marchande. Dans ce cas, le coût unitaire à prendre en compte est égal à 0. Le seul coût pris en compte est le coût de transport pris forfaitairement à 1 000 €.

	<b>Me = Coût total d'évacuation des déchets</b>	<b>1 000,00</b>
--	---	-----------------

### 1.2. Calcul de alpha

Indice d'actualisation des coûts		Valeur
$\alpha = \text{Index} / \text{Index 0} * (1 + \text{TVAR}) / (1 + \text{TVA0})$		
<b>Index</b>	Indice TP01 utilisé pour l'établissement du montant de référence des garanties financières fixé dans l'arrêté préfectoral.	814,9
<b>Index 0</b>	Indice TP01 de janvier 2011	667,7
<b>TVAR</b>	Taux de la TVA applicable lors de l'établissement de l'arrêté préfectoral fixant le montant de référence des garanties financières	0,2
<b>TVA0</b>	Taux de la TVA applicable en janvier 2012	0,196
$\alpha = \text{Index} / \text{Index 0} * (1 + \text{TVAR}) / (1 + \text{TVA0})$		
		<b>1,224</b>

### 1.3. Calcul de Mi

Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange		Unité	Coût	Commentaires
Mi= Cn*Nc+ Pb*V				
<b>Cn</b>	Coût fixe relatif à la préparation et au nettoyage de la cuve. Ce coût est égal à 2 200 €.	€	2200	
<b>Nc</b>	Nombres de cuves à traiter	Nombre	0	Pas de cuve enterrée sur le site
<b>Pb</b>	Prix du m <sup>3</sup> du remblai liquide inerte (béton) 130 €/m <sup>3</sup> .	€	130	
<b>V</b>	Volume de la cuve exprimé en m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	0	
<b>Mi= Cn*Nc+ Pb*V</b>		<b>€</b>	<b>0</b>	

### 1.4. Calcul de Mc

Montant relatif à la limitation des accès au site		Unité	Valeur	Commentaires
Mc=P*Cc+np*Pp				
<b>P</b>	Périmètre de la parcelle occupée par l'installation classée sans clôture et ses équipements connexes (en mètre)	m	0	Une clôture sera déjà présente sur tout le périmètre du site (P=640 m)
<b>Cc</b>	Coût du linéaire de clôture soit 50 €/m	€	50	
<b>np</b>	Nombre de panneaux de restriction d'accès au lieu. Il est égal à : np = Nombre d'entrées du site + périmètre/50	Nombre	16	3 accès au site, périmètre de 640 m, soit 16 panneaux
<b>Pp</b>	Prix d'un panneau soit 15 €.	€	15	
<b>Mc=P*Cc+np*Pp</b>		<b>€</b>	<b>237</b>	

Nota :Ce montant comprend la pose d'une clôture autour du site et de panneaux d'interdiction d'accès au lieu. Ces panneaux seront disposés à chaque entrée du site et autant que de besoin sur la clôture, tous les 50 m.

### 1.5. Calcul de Ms

Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement.		Unité	Quantité	Commentaires
Ms= Np *(Cp*h+C)+Cd				
<b>Np</b>	Nombre de piézomètres à installer	Nombre	3,00	
<b>Cp</b>	Coût unitaire de réalisation d'un piézomètre soit 300 € par mètre de piézomètre creusé	€	300,00	
<b>h</b>	Profondeur des piézomètres	m	15,00	Profondeur de la nappe mesurée entre 10 et 15 m
<b>C</b>	Coût du contrôle et de l'interprétation des résultats de la qualité des eaux de la nappe sur la base de deux campagnes soit 2 000 € par piézomètre	€	2 000,00	
<b>Cd</b>	Coût d'un diagnostic de pollution des sols: Pour une superficie inférieure ou égale à 10 ha : 10 000 € TTC + 5000€ TTC/ hectare Pour une superficie supérieure à 10 h : 60 000 € TTC + 2000€ TTC/ hectare au-delà de 10 h	€	21 667,00	Surface du site : 2,3334 ha, soit 10 000 € + (5000 * 2,3334)
<b>Ms= Np *(Cp*h+C)+Cd</b>		<b>€</b>	<b>41 167,00</b>	

Nota: Ce montant couvre la réalisation de piézomètres de contrôles et les coûts d'analyse de la qualité des eaux de la nappe au droit du site

## 1.6. Calcul de Mg

Montant relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent		Unité	Coût	Commentaires
$Mg=Cg*Hg*Ng*6$				
<b>Cg</b>	Coût horaire moyen d'un gardien soit 40 € TTC/h	€	40	
<b>Hg</b>	Nombre d'heures de gardiennage nécessaires par mois	h	-	Minimum indiqué dans la note technique du 20 novembre 2013
<b>Ng</b>	Nombre de gardiens nécessaires	Nombre	0	
$Mg=Cg*Hg*Ng*6$		€	<b>15000</b>	

## 1.7. Calcul Général

MONTANT DE LA GARANTIE FINANCIERE		
$M = Sc [ Me + \alpha (Mi + Mc + Ms + Mg)]$		
<b>Me</b>	Montant relatif aux mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site de l'installation.	1 000,00
<b>Sc</b>	Coefficient pondérateur de prise en compte des coûts liés à la gestion du chantier	1,10
<b>α</b>	Indice d'actualisation des coûts	1,22
<b>Mi</b>	Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange	0,00
<b>Mc</b>	Montant relatif à la limitation des accès au site.	237,00
<b>Ms</b>	Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement.	41 167,00
<b>Mg</b>	Montant relatif au gardiennage du site ou à tout autre dispositif équivalent	15 000,00
$M = Sc [ Me + \alpha (Mi + Mc + Ms + Mg)]$		<b>77 071,39</b>

Le montant estimé avec une grande rigueur et dans les conditions les plus défavorables s'élève à **77 071,39 €TTC**.

Compte tenu du montant calculé, inférieur au seuil des 100 000 €, l'exploitant n'est pas tenu de constituer les garanties financières pour son site.